

Afin de répondre aux enjeux actuels et futurs, le groupe Delta Dore est engagé dans des pratiques éthiques et durables avec ses fournisseurs et adhère à la **Charte « Relations Fournisseurs & Achats Responsables »**. Cette politique relate les 5 principes retenus de notre approche responsable dans nos achats et de l'importance du partenariat avec nos fournisseurs. Elle s'inscrit dans la continuité opérationnelle de notre « **Code de conduite achats responsables** » dont nous souhaitons que l'ensemble de nos partenaires et fournisseurs soient signataires.

1. Éthique et Transparence

Assurer l'équité et le respect dans la relation avec les fournisseurs et les partenaires

- Garantir l'équilibre des relations commerciales en intégrant des comportements et des pratiques respectueux et en assurant la libre négociation des parties dans la relation commerciale ;
- Assurer le respect de nos obligations financières en accord avec la législation en vigueur et nos engagements contractuels, notamment les délais de paiement ;
- Traiter chaque fournisseur de manière égale, juste et équitable, respecter leurs droits et l'équilibre des contrats, et éviter toute forme de discrimination ou de favoritisme ;
- Prendre en compte et déclarer tous les risques liés aux conflits d'intérêts et à la corruption dans les relations commerciales. L'engagement éthique de toutes les parties prenantes au processus « acheter » est indispensable.

2. Innovation et Collaboration

Développer la résilience de nos partenariats

- Encourager les échanges avec les partenaires locaux pour contribuer au développement territorial ;
- Favoriser l'innovation en collaborant avec nos partenaires fournisseurs pour créer de la valeur ;
- Prendre en compte le coût global du cycle de vie dans nos achats.

3. Engagement des Parties Prenantes

Accroître la confiance de nos relations avec les fournisseurs

- Systématiser l'implication des acteurs pertinents (acheteur, prescripteur, utilisateur...) dès l'expression d'un besoin ;
- S'assurer du bon niveau de connaissances et de compétences des acteurs internes sur la base de processus solides ;
- Partager une connaissance mutuelle suffisante des enjeux de chacun ;
- Assurer le principe de médiation lorsque cela est nécessaire.

4. Sélection des Fournisseurs

Faire des aspects RSE des critères de performance réciproque de nos achats, et dépasser 80% de performance sur nos critères RSE

- Sélectionner des fournisseurs, des biens ou des services sur la base de critères RSE adaptés aux enjeux et aux risques ;
- Maîtriser les risques et pérenniser notre chaîne de valeur y compris de rang 2 le cas échéant ;
- Evaluer les performances de nos relations fournisseurs avec des critères objectifs tels que la conformité aux normes et exigences de qualité des produits ou services, la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement, la capacité à innover en restant compétitif ; s'assurer de la mise en œuvre des pratiques permettant d'atteindre ce niveau de performance.

5. Contribuer à limiter le changement climatique

Agir pour la transition vers une économie bas carbone et s'assurer qu'à l'horizon 2030, au moins 10% de notre panel fournisseurs soit engagé auprès du SBTi

- Développer notre accompagnement et l'implication de nos fournisseurs ;
- Encourager nos fournisseurs à identifier leurs propres émissions Carbone et à nous les communiquer ;
- Intégrer des critères spécifiques à la décarbonation au suivi des performances fournisseurs, afin d'en faire un critère de sélection complémentaire.

Les directions Achats et RSE du groupe Delta Dore, Août 2024.